



Restitution de clés e

Par **asurgetroy**, le **20/02/2020** à **17:56**

Bonjour

Que faire lorsqu'un locataire cherche par tous les moyens à joindre son propriétaire afin de lui remettre les clés de son appartement mais que celui-ci reste totalement injoignable, malgré de nombreuses tentatives (LRAR, Huissier, etc.) et que le propriétaire en question n'avait mandaté personne à cette effet? Existe-t-il un moyen de mettre fin à son bail d'habitation (et ainsi ne plus être considéré comme jouissant du bien) dans ce genre de cas?

Je précise que je me trouve dans cette situation, ma propriétaire a disparu pour des raison qui restent obscures. Après mon déménagement de son appartement en 2016 (je suis allé vivre à l'étranger) j'ai conservé les clés car aucune personne n'avait été mandatée par la propriétaire. Or, elle réapparaît maintenant (en décembre 2019) et me réclame les loyers depuis mon départ en 2016.

Je vous remercie très sincèrement par avance de votre réponse.

Très cordialement,

A.H

Par **Visiteur**, le **20/02/2020** à **18:04**

Bonjour

Êtes vous juridiquement toujours locataire ?

C'est-à-dire, comment justifiez vous ne plus être locataire ?

Par **asurgetroy**, le **20/02/2020** à **19:57**

Merci pour votre réponse rapide.

J'ai envoyé une lettre recommandée et plusieurs mails restés sans réponses. Après avoir effectué des recherches sur internet j'ai retrouvé sa trace sur Facebook . Je lui avais alors envoyé un message via messenger resté lui aussi sans réponse. J'ai même arrêté de payer le

loyer les 3 derniers mois avant mon départ, espérant une réaction. En vain. J'ai dû quitter l'appartement ayant été nommé à Rome. Elle me recontacte maintenant via les réseaux sociaux.